



Syndicat des Cinémas d'ART
de Répertoire et d'ESSAI

RAPPORT MORAL & D'ACTIVITE AG CANNES 2014

Avec 193 millions d'entrées, 2013 s'est terminée, pour la deuxième année consécutive, par une baisse de 5,3 % de sa fréquentation.

En tenant compte de l'élargissement du parc de salles, cette diminution nationale des entrées est encore plus importante par établissement.

Les salles Art & Essai, après un début d'année inquiétant et un été très difficile, dû en partie à une offre de films peu attractive, ont pu éviter de plonger grâce à l'embellie du dernier trimestre.

Dans ce climat peu stable, nous déplorons chaque jour dans nos salles une frilosité grandissante, une perte d'appétence pour la découverte de la part du public, qui se concentre sur quelques films, mus essentiellement par les bruits de la rumeur.

De plus, les grandes enseignes élargissent la palette des films qu'ils présentent, nombre de ces œuvres recommandées Art & Essai échappent aux salles indépendantes, et ce, de manière cruciale à Paris. En Province, si les films d'auteurs les plus porteurs sont à l'affiche des salles Art et Essai, ils sont aussi positionnés dans les circuits.

On pourrait se réjouir de voir le public des multiplexes fréquenter aussi les films Art & Essai, mais par ricochet, notre fréquentation s'en trouve affaiblie et nos finances affectées, ce qui fragilise le travail pérenne que nous menons au quotidien pour la diversité et pour le renouvellement du public.

Pourtant, les pouvoirs publics reconnaissent que notre travail est exemplaire et indispensable. Encore faut-il avoir accès aux films. A cet égard, saluons le travail de l'ADRC, devenue le maillon vital de la diffusion en profondeur des films Art & Essai, puisque plus de 80% des films qu'elle a aidés en 2013 étaient recommandés.

Ainsi, plusieurs facteurs doivent opérer pour que notre travail porte ses fruits et nous constatons avec satisfaction que les autorités de tutelle en sont parfaitement conscientes, avec la mise en place de groupes de travail suite aux propositions du rapport Bonnell sur la filière production, distribution, exploitation ; par un suivi des assises du cinéma assuré par un groupe de réflexion emmené par Pascale Ferran et Katell Quilleveré ; enfin Serge Lagache a été chargé d'un rapport sur l'aménagement cinématographique du territoire. Ce dernier propose de remettre le cinéma et la diversité culturelle au centre du dispositif en renforçant dans les commissions, jusqu'alors composées essentiellement d'élus, la présence de membres qualifiés dans le domaine du cinéma ; et surtout en autonomisant les CDAC au regard du champ du commerce et en ramenant tout le dispositif d'autorisations dans le Code du cinéma et de l'Image animée.

Appelons de nos vœux que ces recommandations soient suivies d'effet. Réduire le pouvoir des politiques dans les CDAC n'est pas chose aisée. Les meilleures intentions pourraient bien être corrompues par celles et ceux qui se servent du cinéma et des salles de cinéma pour des objectifs très éloignés des valeurs que nous défendons.

Le SCARE veillera au grain, et l'on sait bien qu'il y en aura à moudre.

C'est pourquoi et comme vous l'avez exprimé lors de notre dernière AG, afin de mieux servir les intérêts du cinéma et des salles Art & Essai, le SCARE a décidé dès septembre 2013 de mettre en place des outils pour répondre au mieux à vos demandes, favoriser l'échange, prendre part à tous les débats nécessaires, élaborer des propositions et des actions concrètes.

Une déléguée générale, en la personne de Béatrice Boursier a été recrutée. Le bureau du Scare est désormais basé à Paris.

Le site internet a été totalement refondu.

- Un espace réservé aux adhérents facilitera les échanges et les débats.
- Il relaiera les circulaires et informations de la FNCF
- Il fournira des informations utiles comme les calendriers de sorties et renseignera en particulier sur les changements de date le plus en amont possible
- Il mettra en avant les événements majeurs organisés par les salles ...

Une newsletter vous sera régulièrement adressée.

Des groupes de travail sont en train de se constituer, pour mieux appréhender les nombreux défis qui se profilent et mettre en œuvre des actions précises, préparer l'après contribution numérique, se préoccuper de la formation et de la transmission si spécifiques à notre métier, mutualiser nos forces pour répondre à nos besoins, mettre en place des moyens communs pour mieux exposer les films, séduire et éveiller le public ...

Beaucoup de chantiers sont donc en œuvre et nous comptons sur vous pour communiquer vos attentes et les concrétiser. Le premier d'entre eux, d'envergure, concerne le fond de soutien cinématographique. Les effets conjugués de la chute des entrées dans nos établissements Art & Essai depuis une dizaine d'années et de l'inflation des coûts d'exploitation dus au numérique (tarif des lampes, contrats de maintenance, garanties, changement de matériel) qui pèsent de manière plus importante sur les indépendants, obligent les salles à puiser de plus en plus dans leurs fonds de soutien pour des dépenses assumées auparavant directement.

C'est pourquoi il semble essentiel, comme cela a été fait pour la distribution, de faire progresser de façon substantielle le retour de fonds de soutien sur les 3 voire 4 premières tranches.

Le SCARE fera des propositions sur cette question vitale. Nous savons que cela peut être rugueux dans la confrontation avec les grandes enseignes et le Syndicat aura besoin de l'ensemble du secteur indépendant pour appuyer ses propositions.

Enfin, le rôle du SCARE est aussi de siéger au bureau de la FNCF et de prendre part à ses décisions.

La présence au Conseil Fédéral, au Bureau, au Comité de réflexion et dans diverses commissions (Education à l'image, petite exploitation, moyenne exploitation ...) exige un investissement important.

Comme vous le savez, les questions relatives à la TVA et à l'exception culturelle ont beaucoup occupé l'année écoulée.

Dès l'annonce fin 2013 du projet de budget 2014 qui comportait une hausse de TVA à 10% pour le cinéma, le SCARE a précisé que le seul angle d'attaque qui permettrait préserver une TVA à taux réduit était de réinstaller le cinéma dans le champ culturel à l'image du livre ou du théâtre par le biais de l'exception culturelle.

Cela a été suivi d'effet puisque l'ensemble de la FNCF a négocié avec les pouvoirs publics sur ce seul argument.

Pour l'accorder, l'Etat a demandé en contrepartie aux salles, que le gain financier résultant du passage du taux de TVA de 7 à 5,5 %, revienne au public, d'où la mise en place de l'opération 4€ pour les moins de 14 ans,

Les statistiques du CNC et l'étude Médiamétrie semblent attester du résultat positif de l'opération.

Néanmoins, les premiers retours nous donnent une impression plus nuancée. Il semblerait que pour les salles Art & Essai, la pertinence de l'opération soit plus discutable. C'est pourquoi le CA a décidé la création et la diffusion d'un outil statistique qui permette de suivre l'évolution de la fréquentation des salles Art & Essai, afin de mieux connaître les réalités de nos salles.

Pour finir je voudrais saluer le travail des membres du Conseil d'administration et remercier en particulier Bernard Lafon pour son investissement. Bernard aujourd'hui, bientôt Denis Blum, Jacques Fretel et moi-même laisserons la place à ceux qui souhaitent s'engager au sein du Conseil. C'est la preuve d'un dynamisme nouveau et de la volonté de faire avancer les salles Art & Essai. Elles sont nombreuses en France et celles qui ne sont pas adhérentes au SCARE peuvent le rejoindre. Plus nous serons nombreux, plus nous pèserons dans les décisions de la FNCF et de l'ensemble de la profession.